



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

INFO RAPIDE

N°49 du 17 mai 2023

Rencontre avec la Première ministre

La CFDT¹ a rencontré la Première ministre le 16 mai à 19h30 en présence du Ministre du travail Olivier Dussopt. Elle a ouvert la discussion en exprimant son souhait d'une place plus grande faite au dialogue social, motivant ainsi ce cycle de bilatérales avec les partenaires sociaux.

Laurent Berger a remis les propositions de la CFDT pour renouer le dialogue et répondre aux attentes des travailleuses et travailleurs (voir annexe).

Dans un premier temps, très franchement, **il a exprimé la colère des travailleurs et travailleuses face au mépris ressenti par le monde du travail lors de la réforme des retraites**. Il a dit la profondeur de ce ressentiment, qui ne s'effacera pas d'un trait de plume, et teintera durablement le regard des travailleurs. On ne peut parler de changement de séquence, quant les travailleurs vont dès maintenant vivre les conséquences des premiers décrets.

Laurent Berger a alerté vivement la Première ministre sur le risque démocratique à ne pas laisser le Parlement débattre de la proposition de loi Liot proposant l'abrogation de la loi. L'Assemblée n'a en effet jamais pu se prononcer sur les 64 ans, c'est légitime qu'elle le puisse, et l'argutie de la création de dépenses nouvelles ne tient pas quand le texte ouvre la possibilité d'une conférence de financement pour justement résoudre la question financière.

Laurent Berger a aussi exprimé un haut niveau d'exigence de la CFDT pour reprendre le dialogue et restaurer la confiance : la méthode de travail avec le gouvernement doit permettre de vraies concertations, loin des cadrages et agendas descendants. De même, la responsabilité des employeurs est grande dans la période, par exemple sur les problématiques de pouvoir d'achat. Elle doit leur être rappelée en amont du cycle de négociations.

¹ La Délégation CFDT était composée de Laurent Berger, Marylise Léon, Jocelyne Cabanal, Catherine Pinchaut et Yvan Ricordeau.

Laurent Berger a présenté les attentes des travailleurs, et les propositions de la CFDT qui, comme à son habitude en a et les défend.

Tout d'abord, **revoir les principaux écueils des ordonnances travail** : redonner du temps syndical aux délégués pour pouvoir **faire vivre le dialogue social**, rétablir les commissions santé sécurité pour les entreprises de moins de 300 salariés, supprimer la limitation des 3 mandats successifs... Le bilan des ordonnances est clair : les entreprises n'ont pas joué le jeu du dialogue social. Il faut donc renforcer le supplétif. **La conditionnalité des aides est un levier à mobiliser**, pour la CFDT, notamment avec **l'avis conforme du CSE**.

Pour la CFDT, **la place du travail doit être renforcée dans les entreprises**, que ce soit au travers du dialogue professionnel, ou dans la gouvernance des entreprises. Et **l'organisation du travail**, au cœur de la vie des salariés et de la performance des entreprises, **doit devenir un sujet de négociation obligatoire**. L'articulation des temps pour les travailleurs - notamment pour ceux qui sont le plus contraints par leur organisation du travail - doit devenir un droit effectif dont le CETU est un levier. Un CETU commun au public et au privé, réellement universel, non monétisable et, loin d'un simple compte techno, un outil à la main des travailleurs et travailleuses.

Autre attente forte des travailleurs dans une période de transformations, **mieux sécuriser les parcours et transitions**. La CFDT a particulièrement alerté sur l'accès à l'autonomie des jeunes et la qualité de l'emploi des seniors.

La CFDT a revendiqué des mesures de justice sociale, et tout particulièrement, **la généralisation de la prévoyance pour tous les travailleurs**, avec participation des employeurs. En France, seuls les cadres étant systématiquement couverts ! La CFDT continue également de revendiquer **la réintégration de tous les facteurs de pénibilité** pour une réelle prise en compte de celle-ci .

Laurent Berger a bien sûr évoqué les sujets de **pouvoir d'achat et la responsabilité des employeurs privés comme publics à négocier les salaires et les grilles** pour mieux reconnaître les compétences, et tenir compte de la réalité de l'inflation. Une impulsion et des sanctions doivent être adressées aux branches qui ne joueraient pas le jeu dans le privé, et en ce qui concerne le public, la CFDT attend des avancées salariales au-delà de 2022.

Les préoccupations de la CFDT vont jusqu'à un meilleur pouvoir de vivre pour les salariés. Y participent, **l'accès aux services publics, avec des moyens humains renforcés**, ou la lutte contre les déserts médicaux par exemple.

Il a enfin rappelé tout l'engagement de la CFDT pour une transition écologique juste et proposé des axes de concertation et négociation sur ce champ.

La Première ministre a écouté les revendications de la CFDT. Elle continue le tour des organisations syndicales et patronales et n'a pas pris d'engagement spécifique, affirmant vouloir laisser aux partenaires sociaux l'ordre des priorités. En conclusion, Laurent Berger a rappelé la nécessité d'impliquer les employeurs dans le dialogue social en sortant par exemple des aides inconditionnelles pour tous ceux qui n'ont pas joué le jeu. Et quant au dialogue avec le gouvernement, la CFDT demande des actes et jugera sur pièce.